



LES CONDITIONS GÉNÉRALES DE VENTES

DES ACTIONS DE FORMATION

I. OBJET

Les présentes conditions générales de vente (CGV) s'appliquent à la prestation de FTFORMATION d'une ou plusieurs actions de formation.

Toute inscription à une formation implique l'acceptation sans réserve des présentes CGV, de la convention de formation et du règlement intérieur applicable.

II. INSCRIPTIONS AUX FORMATIONS

Le nombre de places étant limité par formation, la réservation est possible par email ou courrier.

L'inscription à toute formation ne devient effective qu'à la réception du bulletin d'inscription, de la convention signée, du règlement intégral (chèque ou virement), et des pièces justificatives demandées selon le statut du stagiaire.

Pour les prestations de formation inter ou intra, les demandes ou commandes de formation doivent être confirmées par retour de la fiche d'inscription ou devis dûment signé et cacheté (mail ou courrier) pour devenir définitives et être enregistrées. Cette procédure entraîne l'établissement d'une convention de formation qui doit être signée avant le démarrage de la formation.

III. FACTURATION – CONVENTIONS – MODALITÉS DE PAIEMENT

a) Prix de vente

Les prestations de formation proposées par FTFORMATION ne sont pas assujetties à la TVA, nos prix affichés sont nets.

Les prix des formations sont indiqués sur un devis adressé au client, ils incluent : les frais liés aux outils, matériels pédagogiques, locations de salle, frais de déplacement et d'hébergement des formateurs.

Toute formation commencée est due en totalité.

b) Conditions de règlement et de prise en charge

Les factures sont payables à réception ou le cas échéant selon l'échéancier convenu, par chèque ou virement.

En cas de retard de paiement, des pénalités égales à trois fois le taux d'intérêt légal en vigueur seront exigibles de plein droit sans qu'un rappel soit nécessaire, ainsi qu'une indemnité forfaitaire pour frais de recouvrement d'un montant de 40 euros.

En cas d'absence ou de retard de règlement, FTFORMATION se réserve le droit de suspendre ou refuser toute nouvelle commande jusqu'à apurement du compte. FTFORMATION pourra refuser de délivrer la formation concernée sans que le client puisse prétendre à une quelconque indemnité, pour quelque raison que ce soit, ni bénéficier d'un quelconque avoir ou remboursement. Tout règlement ultérieur sera imputé par priorité à l'extinction de la dette la plus ancienne.

En cas de prise en charge du paiement par un organisme collecteur (OPCO/OPCA), il appartient au client :

- ☞ de faire une demande de prise en charge avant le début de la formation et de s'assurer de l'accord de cette demande ;
- ☞ de l'indiquer explicitement sur son bulletin d'inscription ou sur sa commande en y indiquant les coordonnées complètes de l'organisme collecteur (OPCO/OPCA) ;
- ☞ de transmettre l'accord de prise en charge avant la date de formation ;
- ☞ de s'assurer de la bonne fin du paiement par l'organisme qu'il aura désigné.

Dans le cas où FTFORMATION n'aurait pas reçu la prise en charge de l'organisme collecteur (OPCO/OPCA) au 1^{er} jour de la formation, le client sera facturé de l'intégralité du prix de la formation.

Dans le cas où l'organisme collecteur (OPCO/OPCA) ne prend en charge que partiellement le prix de la formation, le reliquat sera facturé au client.

En cas de non-paiement par l'organisme collecteur (OPCO/OPCA) des frais de formation, le client sera redevable de l'intégralité du prix de la formation et sera facturé du montant correspondant éventuellement majoré de pénalités de retard.

Les formations doivent être réalisées dans les douze mois qui suivent l'inscription. Une facture est adressée à l'issue de chaque formation.

c) Annulation, modification ou report des formations par l'Organisme de formation

FTFORMATION se réserve le droit d'annuler ou de reporter une formation, notamment lorsque le nombre de participants à cette formation est jugé pédagogiquement inapproprié, et d'en informer le client au plus tard 10 jours ouvrés avant la date de la formation. FTFORMATION n'est tenu à aucune indemnité d'aucune sorte.

FTFORMATION se réserve le droit de remplacer un formateur défaillant par une personne aux compétences équivalentes ou s'engage à reporter la formation dans les meilleurs délais.

Lorsque le report de la formation à une date ultérieure n'est pas possible et qu'aucune autre session n'est programmée, FTFORMATION procède au remboursement de la totalité du prix, éventuellement remisé, de la formation à l'exclusion de tout autre coût.

FTFORMATION pour des raisons indépendantes de sa volonté, peut être contraint d'annuler une formation pour cas de force majeure, tels que définis par le Code civil, et s'engage à organiser une nouvelle session de formation dans les meilleurs délais ou annuler la session. Sont aussi considérés comme ayant le caractère de la force majeure, les grèves des réseaux de transport que nos formateurs peuvent être amenés à utiliser pour se rendre sur le lieu de la formation.

d) Annulation, modification ou report des formations par le client

Formation inter

Le client peut demander l'annulation ou le report de sa participation à une formation inter, sans frais, si la demande formulée par écrit parvient à FTFORMATION au moins 10 jours ouvrés avant la date de la formation. L'annulation ou le report est effectif après confirmation par FTFORMATION auprès du client.

En cas d'annulation de sa participation par le client entre les 11^{ème} et 4^{ème} jours ouvrés avant la date de début de la formation, FTFORMATION lui facturera 50% du prix, non remisé, de la formation.

Si l'annulation intervient dans les 3 jours ouvrés qui précèdent la date de la formation, FTFORMATION lui facturera 100% du prix non remisé.

En cas d'absence à la formation, de retard, de participation partielle, d'abandon ou de cessation anticipée pour tout autre motif que la force majeure dûment reconnue, le client sera redevable de l'intégralité du montant de sa formation.

En cas d'absence pour raisons de santé justifiée par un certificat médical, le participant défaillant pourra reporter son inscription sur la prochaine session programmée. A défaut, il sera redevable de l'intégralité du prix de la formation.

Le client peut demander le remplacement du participant, sans frais, jusqu'à la veille de la formation. La demande de remplacement doit parvenir par courriel à FTFORMATION et comporter les noms et coordonnées du remplaçant. Il appartient au client de vérifier l'adéquation du profil et des objectifs du participant avec ceux définis dans le programme de la formation.

Formations intra

Le client peut demander l'annulation ou le report d'une formation intra.

Si cette demande parvient à FTFORMATION, par écrit, au moins 21 jours ouvrés avant la date de la formation, seuls les frais engagés au titre de la préparation (notamment préparation par le formateur et l'équipe pédagogique, location de salle, déplacement, hébergement) seront facturés au client.

Si cette demande parvient à FTFORMATION entre 20 et 10 jours ouvrés avant la date de la formation, le client sera facturé de 50% du prix de la formation, auxquels s'ajoutent les frais engagés au titre de la préparation (indiqués ci-dessus).

Si cette demande parvient à FTFORMATION moins de 10 jours ouvrés avant la formation, le client sera facturé de 100% du prix de la formation, auxquels s'ajoutent les frais engagés au titre de la préparation.

Ces frais sont non imputables par l'entreprise à la contribution financière obligatoire de formation.

A la fin d'une action de formation FTFORMATION adresse :

- une feuille d'émargement pour chaque demi-journée de formation
- le questionnaire de satisfaction des participants
- une facture pour l'action de formation terminée
- une attestation de fin de formation

IV. MODALITÉS D'ORGANISATION DES FORMATIONS

Le contenu détaillé de toute formation et le planning sont transmis au stagiaire. FTFORMATION se réserve le droit de modifier exceptionnellement les jours et les heures mentionnés.

Le stagiaire s'engage à suivre la formation dans son intégralité, hormis cas de force majeure dûment justifié, auquel cas il sera fait application de l'article 5-2 des présentes.

Les sessions de formations sont organisées dans des locaux accessibles aux personnes à mobilités réduites mises à dispositions par nos partenaires et nos clients.

Le nombre maximum de participants est fixé pour chaque formation en fonction de la superficie d'accueil. FTFORMATION se réserve le droit d'annuler une session de formation en cas d'effectif insuffisant laissé à son appréciation.

V. EVALUATION DE FORMATION

L'enquête de satisfaction réalisée en fin de formation dans une visée d'amélioration continue des actions de formation réalisées.

VI. PROPRIÉTÉ INTELLECTUELLE

Les actions de formations dispensées par FTFORMATION comprennent la fourniture de supports de cours au participant. Ces supports de cours sont destinés à l'usage exclusif du participant nominativement inscrit.

Le client reconnaît que tous les supports de cours, documentations associées et contenus des formations sont et demeurent uniquement la propriété de FTFORMATION. Par conséquent, toute reproduction, représentation, adaptation, commercialisation, modification ou divulgation à des tiers de tout ou partie de ces documents, contenus et supports, sous quelque forme que ce soit, est strictement interdite sans l'accord préalable exprès et écrit de FTFORMATION.

VII. TRAITEMENT DES DONNÉES À CARACTÈRE PERSONNEL

FTFORMATION, en sa qualité de responsable de traitement, est susceptible de collecter et traiter un certain nombre de vos données personnelles dans le cadre de son activité.

Conformément au Règlement Européen 2016/679/UE du 27 avril 2016 sur la protection des données et à la loi « informatique et libertés » du 6 janvier 1978 modifiée, vous bénéficiez, en tant que personne concernée, d'un certain nombre de droits. Pour les exercer, veuillez nous contacter à l'adresse contact@ftformation.fr.

Pour en savoir plus sur les traitements effectués, sur les droits dont vous disposez et sur la manière de les exercer, nous vous invitons à consulter notre politique de confidentialité.

VIII. ATTRIBUTION JURIDIQUE – RECOURS

Les présentes conditions sont régies par le droit français. En cas de litige entre les parties résultant de l'interprétation ou l'exécution de ces conditions, et à défaut d'accord amiable entre les parties, compétence exclusive est attribuée aux tribunaux d'Orléans.

CGV des actions de formation a été mis à jour le 15 février 2021.

Fait à Olivet, le 15 février 2021,

Le directeur de l'organisme FTFORMATION

